

Valoriser le Fleuve en Île-de-France

Usages et pratiques touristiques
et de loisirs fluviaux

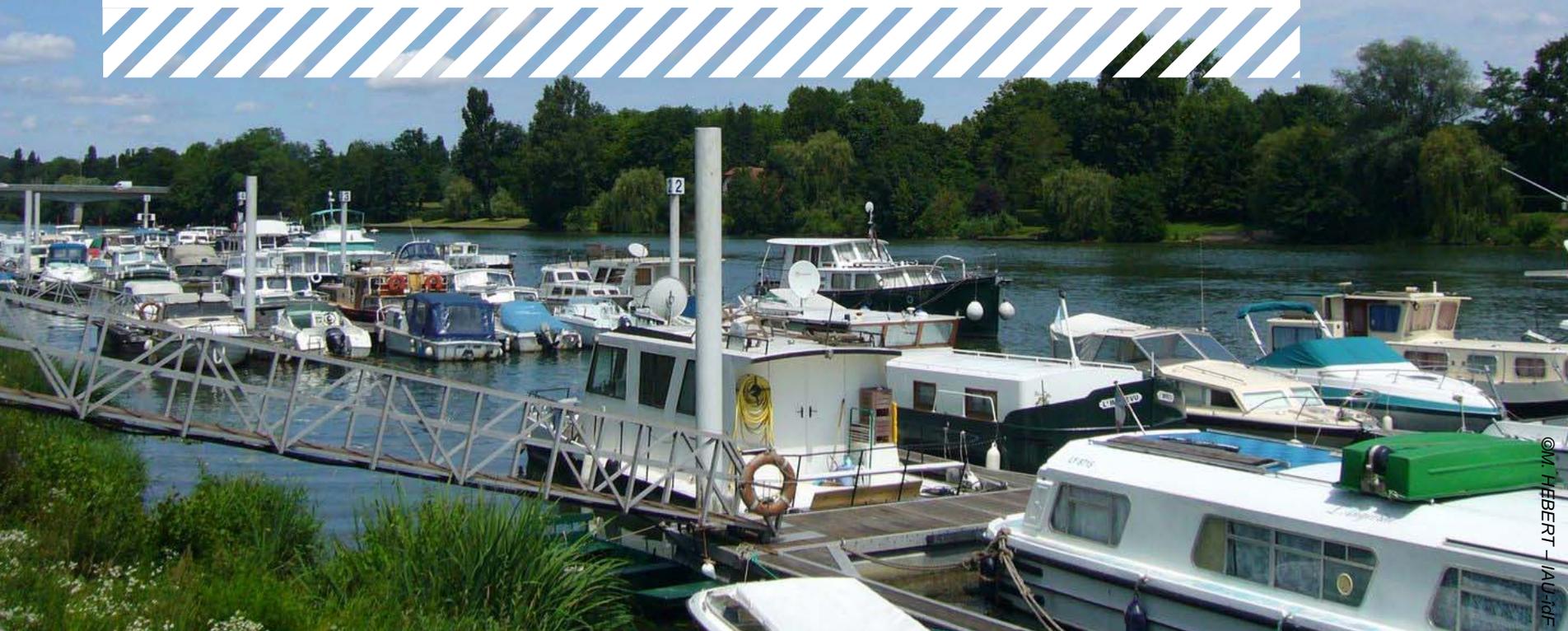
Table-ronde du 5 mai 2009

Emmanuel BLUM



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



Le Fleuve, support d'activités touristiques et de loisirs

Des activités variées

- ✓ Plaisance fluviale
- ✓ Transport de passagers
- ✓ Loisirs et sports nautiques
- ✓ Autres activités de loisirs et sportives, le long du fleuve

Une diversité des publics

- ✓ Touristes (français et étrangers)
- ✓ Excursionnistes (franciliens)
- ✓ Sportifs

Des activités diversifiées (1)

1. Plaisance fluviale

- Activité « représentative » du tourisme fluvial
- Une image très positive (retombées économiques, cadre de vie, etc.)

2. Transport de passagers

- Près de 7 millions de passagers, pour l'immense majorité à Paris
- Le corridor fluvial parisien => mise en valeur du patrimoine exceptionnel
- Trois grands types d'activités:
 - ✓ Visite de Paris
 - ✓ Croisières fluviales (Rouen - Paris, Paris - Loing)
 - ✓ Promenade (exemple des promenades sur l'Oise ou sur le canal de l'Ourcq)



Halte fluviale de l'Isle-Adam
©E. BLUM – IAU-îdF



« Bateau mouche » sur la Seine, devant
l'hôtel de ville de Paris
©J.G. JULES – AERIAL / IAU-îdF

Des activités diversifiées (2)

3. Loisirs et sports nautiques

- Plus de 16 000 licenciés dans les 4 principaux sports nautiques
- Une répartition géographique concentrée (Seine-et-Marne et Yvelines regroupent plus de 40% des licenciés et des clubs)



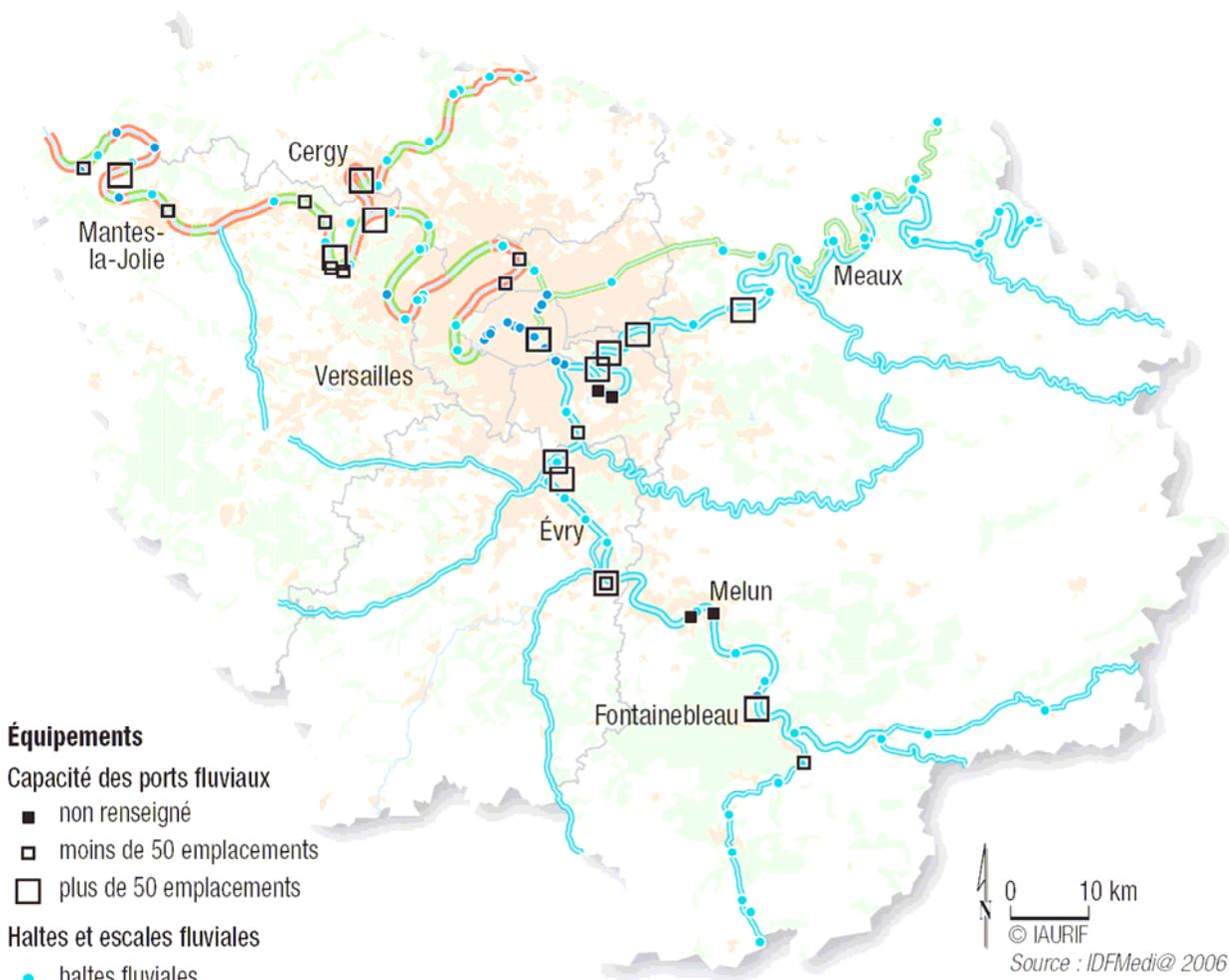
Aviron sur le Bassin de la Villette
©J.G. JULES – AERIAL / IAU-îdF

4. D'autres activités de loisirs

- Balades le long des berges
- Itinéraires vélo (Canal de l'Ourcq, Canal Saint Denis)
- Plages, piscines fluviales...
- Pêche



Plage fluviale de l'Isle-Adam
©E. BLUM – IAU-îdF



Équipements

Capacité des ports fluviaux

- non renseigné
- moins de 50 emplacements
- plus de 50 emplacements

Haltes et escales fluviales

- haltes fluviales
- escales fluviales

Réglementation pour les sports nautiques

- sports nautiques autorisés mais réglementés
- zones laissées en libre utilisation
- aucun sport nautique autorisé

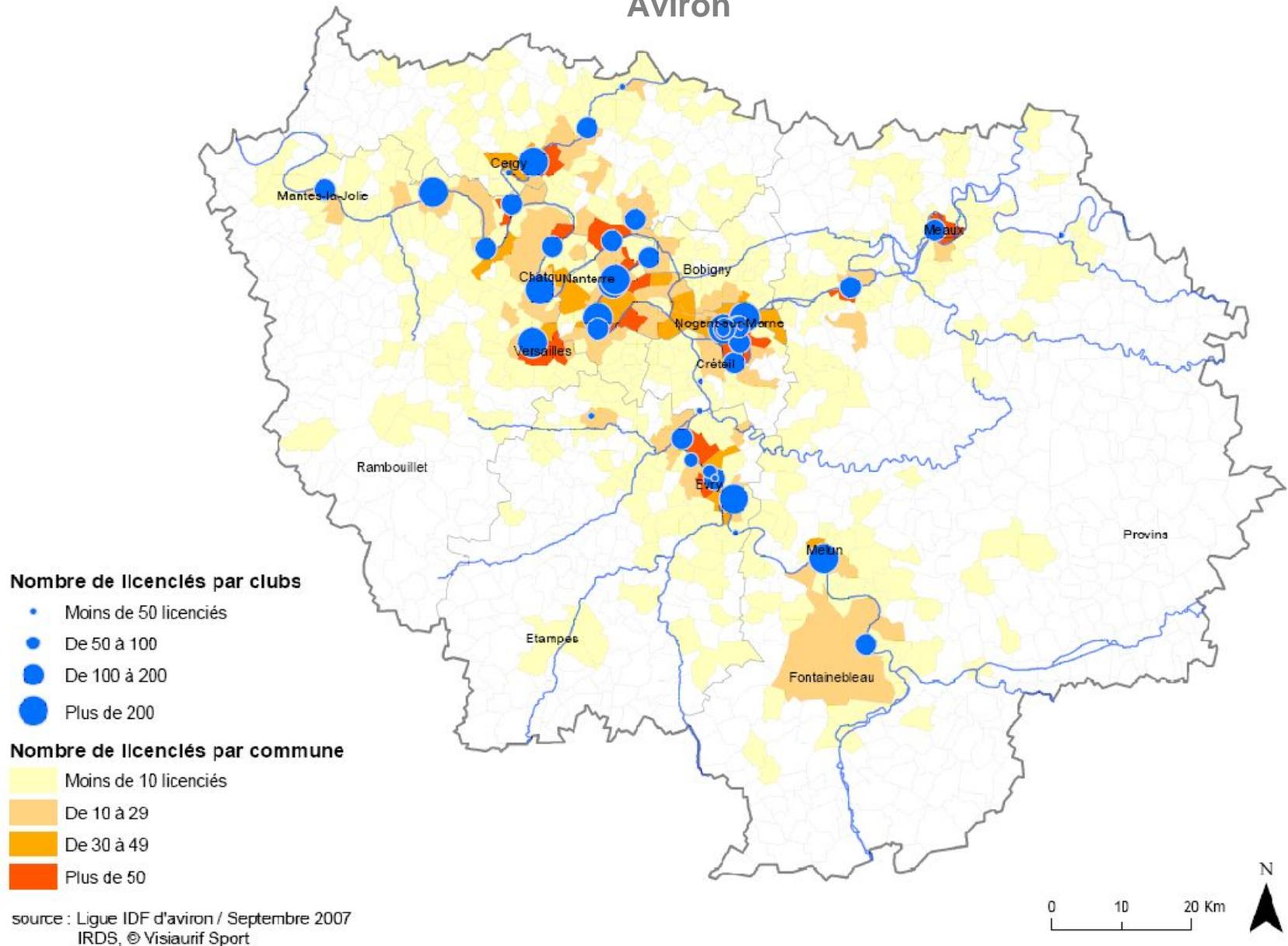


« Neuilly-plage » à Neuilly-sur-Marne
©M. HEBERT – IAU-îdF



Canal de l'Ourcq à Pantin
©J.G. JULES – AERIAL / IAU-îdF

Répartition géographique des clubs et des licenciés Aviron



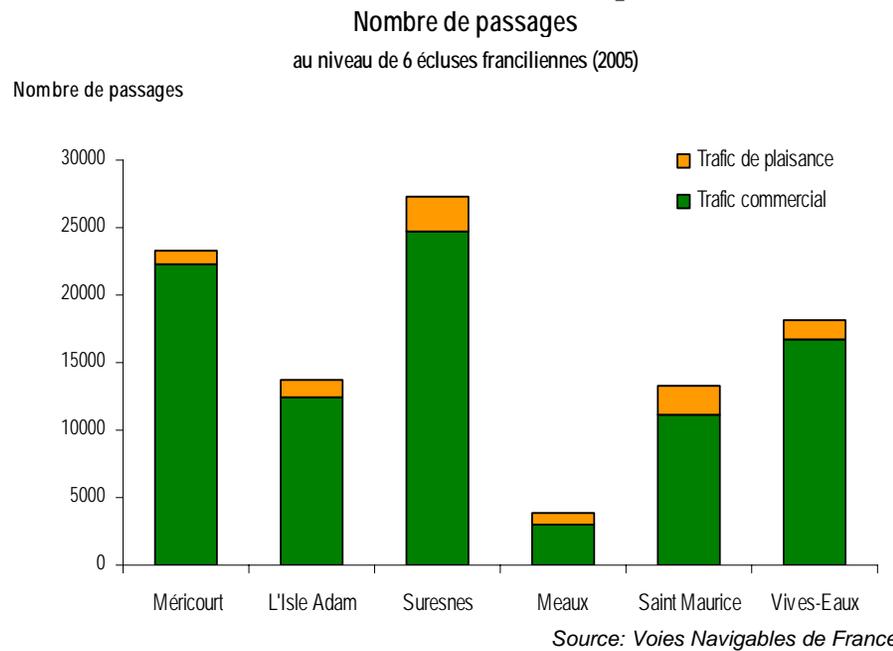
Des conflits d'usage

Entre activités touristiques ou de loisirs et transport fluvial de marchandises

- Un trafic de fret considéré comme prioritaire
- Une cohabitation difficile

Entre activités de loisirs elles-mêmes

- Conflits entre pêcheurs et pratiquants d'activités de loisirs nautiques par exemple
 - ✓ Impacts directs: bruit, remous
 - ✓ Impacts environnementaux (perturbation des fonds de rivière, etc.)



Entre activités de loisirs et habitants des rives

- Impacts des sports nautiques de vitesse, notamment les nuisances sonores engendrées

Des équipements saturés et de qualité médiocre

Des équipements touristiques fluviaux saturés

- Prédominance de places pour bateaux permanents dans les ports fluviaux, assurant une meilleure rentabilité
- Des équipements franciliens de petite taille
- Les escales parisiennes, fortement fréquentées par des touristes, renvoient une image de nuisances plus que d'atouts et d'amélioration du cadre de vie



Port Cergy
©M. HEBERT – IAU-îdF

Une qualité des infrastructures touristiques fluviales médiocre

- En matière de plaisance
 - ✓ Manque de services directs aux touristes (avitaillement, eau, électricité)
- En matière d'offre de services annexes
 - ✓ Inadéquation de l'offre de restauration, quand elle existe, avec la demande



de Bray sur Seine
©M. HEBERT – IAU-îdF

Une séparation géographique nette des pratiques

Une pratique touristique très concentrée

- Paris, cœur de cette pratique liée aux touristes
- Au delà du cœur de Paris, une fréquentation des berges, du fleuve et des activités liées, plus francilienne, plus locale.
- Une chute importante de la fréquentation des plaisanciers depuis 10 ans (en moyenne, -20%, à l'échelle du bassin de navigation de la Seine)

Une image et des pratiques du Fleuve très différentes selon les lieux

- À Paris, une image certes valorisante, mais la Seine est considérée uniquement comme une « infrastructure de transport », permettant d'accéder « autrement » au patrimoine historique parisien
- Dans le reste de la région, une image plus diversifiée

La Seine, la Marne, l'Oise, les canaux sont toutefois vus comme un atout au cadre de vie des habitants

Des retombées locales difficiles à évaluer

En matière de plaisance par exemple

- Les retombées économiques peuvent être limitées;
 - Les investissements, publics pour la plupart, sont très lourds;
 - Le montage des projets est complexe.
-
- En matière de croisière, les retombées pour les territoires sont quasiment nulles.

Toutefois, des retombées en termes d'image et d'amélioration du cadre de vie très importantes

- L'aménagement des berges, la création d'une halte fluviale améliorent le cadre de vie des habitants de manière importante
- Cela peut redonner de la vie à des territoires



Aménagements le long du canal de Chelles
Neuilly-sur-Marne
©M. HEBERT – IAU-îdF

Le Fleuve, support d'avenir du tourisme et des loisirs en Île-de-France ?

Le Fleuve, un territoire à valoriser

- Territoire stratégique du projet de SDRIF
- Lieu d'expérimentation d'un tourisme et de loisirs durables, notamment en lien avec les habitants

Le Fleuve, image de qualité de l'Île-de-France

- Pour ses habitants et pour les touristes
- Moyen original de diffusion des flux touristiques en direction de l'ensemble des territoires touristiques

CARTE THÉMATIQUE

Prendre en compte l'écosystème, valoriser le patrimoine, développer le tourisme

Valoriser l'écosystème

-  confirmer le rôle de corridor biologique du fleuve (restauration des bras morts, respect d'une zone tampon de rive, préservation des zones humides, renaturation de berges...)
-  utiliser le territoire du fleuve pour renforcer les vocations des espaces naturels et ruraux remarquables
-  utiliser le territoire du fleuve et assurer les traversées pour créer ou conforter les grandes liaisons régionales
-  établir ou conforter les coupures majeures à l'urbanisation, transversales au fleuve
-  lutter contre la vulnérabilité aux inondations (référer des plus hautes eaux connues (PHEC), définir les PPRL, préserver les zones d'expansion de crues...)

Valoriser le patrimoine

paysager et bâti lié au fleuve

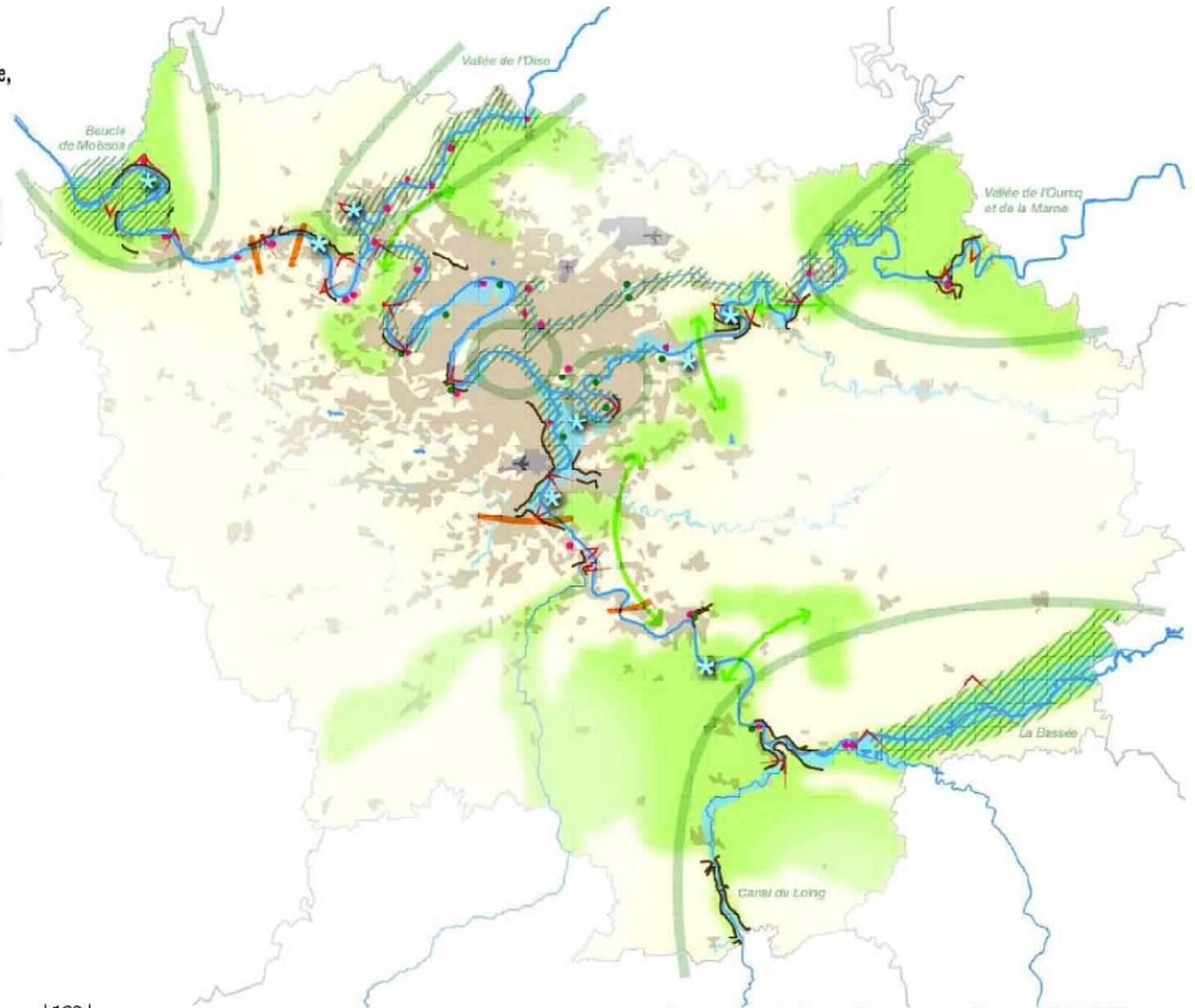
Identifier et reconnaître le «patrimoine fluvial» levier du développement, de l'aménagement et révélateur de l'identité des territoires en s'appuyant sur les :

-  grandes entités paysagères (Seine, Marne, Oise et canaux)
-  principaux patrimoines bâtis et sites majeurs
-  principaux patrimoines naturels
-  principaux cofeaux
-  principaux points de vue

Développer le tourisme et les loisirs en rapport avec le fleuve

-  utiliser le fleuve et les canaux comme lieux supports de la valorisation de territoires à enjeux touristiques et de loisirs
-  bases de plein air et de loisirs sur la Seine, la Marne et l'Oise

0 10 km
Source : IAU IdF
© IAU IdF 2008

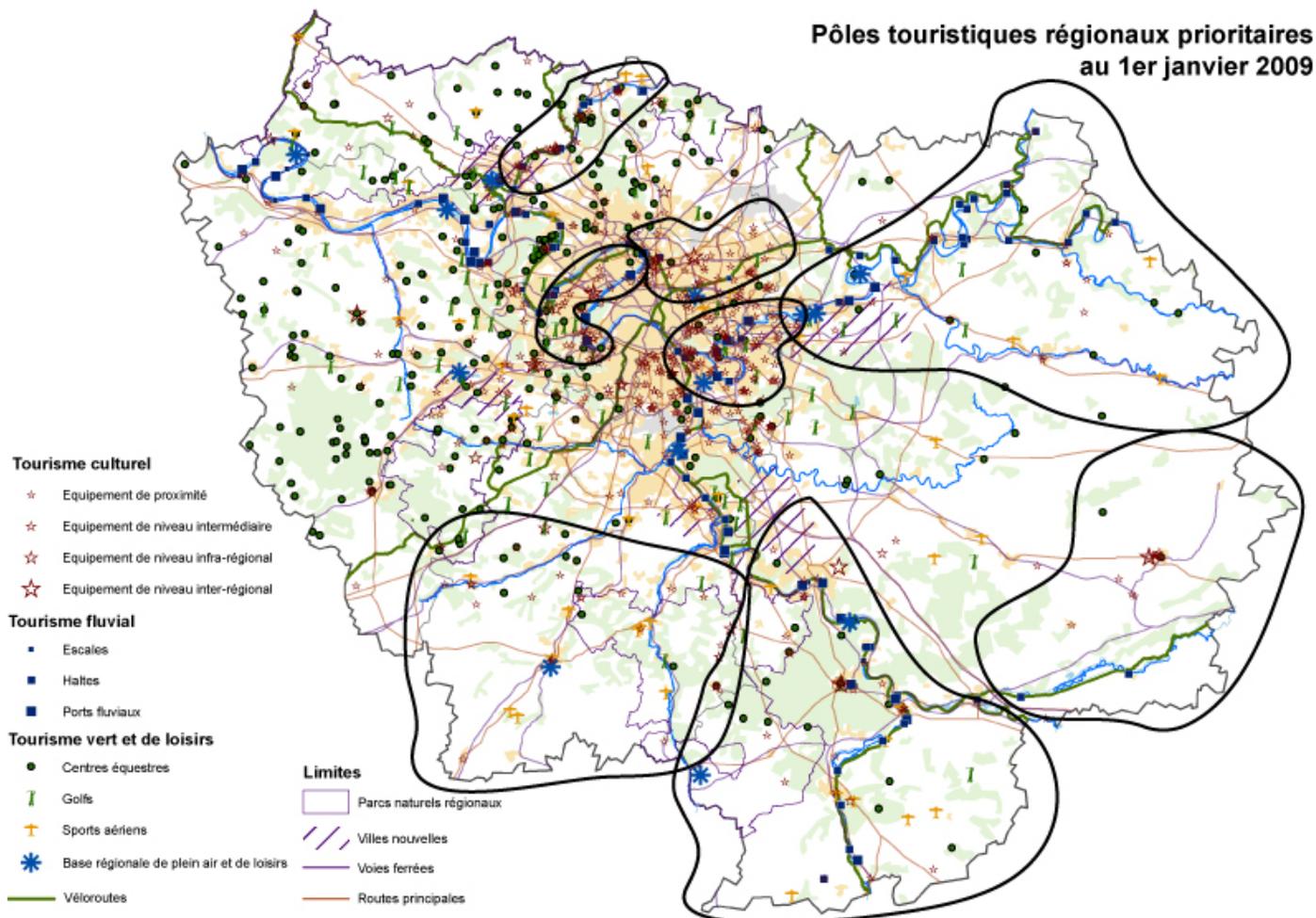


| 160 |

PROJET ADOPTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL RÉGIONAL LE 25 SEPTEMBRE 2008 | SDRIF

Des projets en cours

Le Fleuve, axe majeur de la politique des pôles touristiques régionaux prioritaires



Des projets en cours

Des politiques ambitieuses d'aménagement des berges

- Rôle des conseils généraux, moteurs en la matière, en lien avec les autres collectivités
- Intervention d'acteurs privés dans cette amélioration (ex. des usines de traitement des eaux du SIAAP)

Une réflexion nécessaire sur l'offre sur et autour du Fleuve

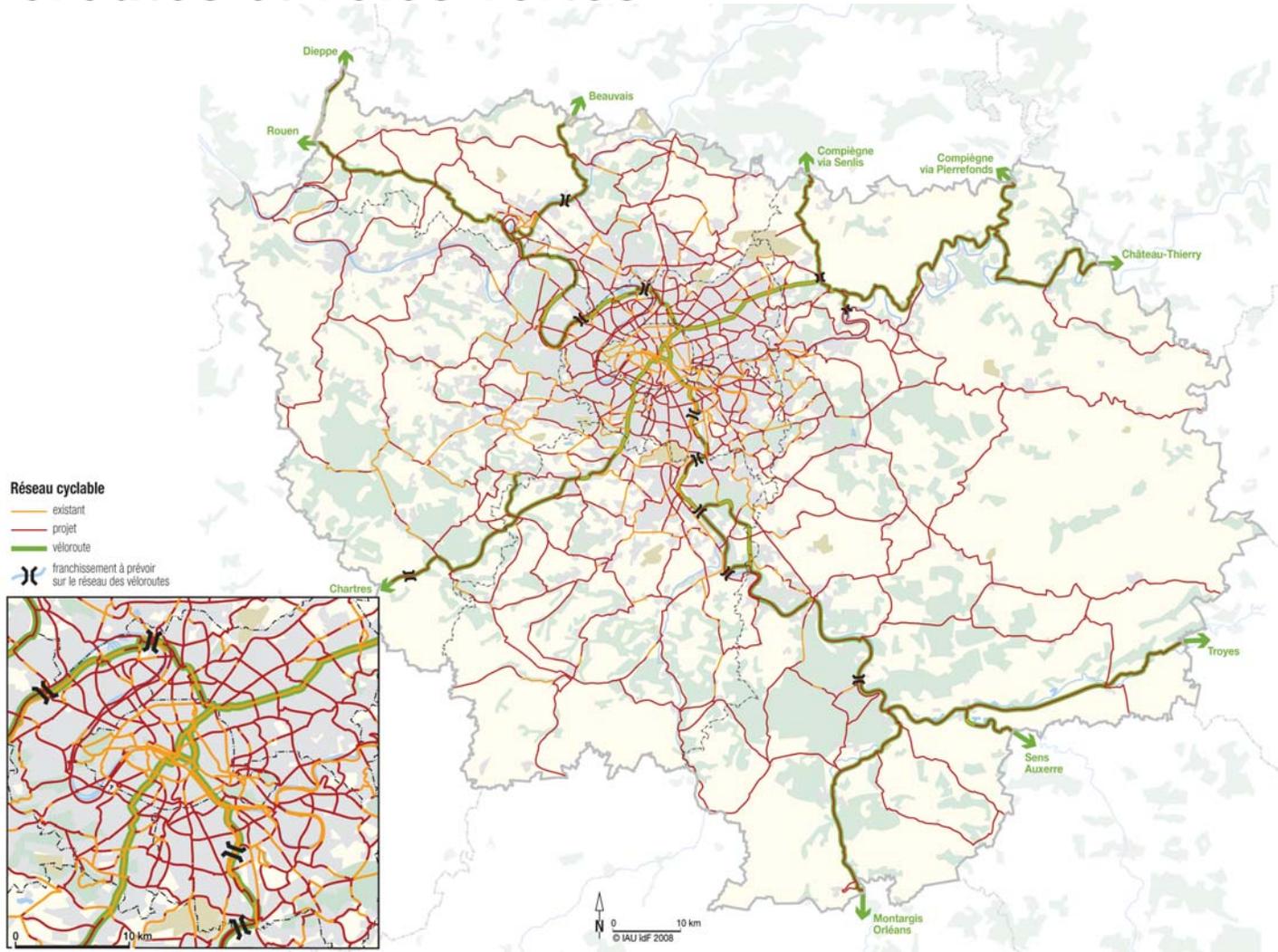
- En particulier à Paris, pour ne pas voir se détourner les touristes et les Franciliens
- Le Fleuve comme lieu d'animation
 - ✓ Équipements flottants
 - ✓ Événements (Festival de l'Oh, l'Été au Canal...)
 - ✓ Offre en croissance d'activités sur l'eau (promenade, restauration sur l'eau, etc.)
- Le développement des loisirs et sports nautiques, un enjeu d'avenir



Vue des berges de Seine depuis les coteaux de la Frette-sur-Seine
©M. HEBERT – IAU-idF

Le Fleuve, support d'activités durables

Véloroutes et voies vertes





Le Loing et Grez-sur-Loing
©J. MISSONIER- IAU-îdF



Halte fluviale de la Ferté-sous-Jouarre
©E. BLUM- IAU-îdF

Merci de votre attention



Promeneur le long du canal de l'Ourcq - Meaux
©J.C. PATTACINI - URBA IMAGES / IAU-îdF



Berges de Seine à Samois-sur-Seine
©M. HEBERT- IAU-îdF



Berges de Seine à Conflans-sainte-Honorine
©M. HEBERT - IAU-îdF